

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN

20-A 7^e Avenue, Saint-Fabien G0L 2Z0
Tél.: 418 869 2950 Fax : 418 869 3265
Courriel : communication@saintfabien.net



Un projet visant à améliorer la sécurité routière à Saint-Fabien-sur-Mer verra le jour à l'été 2018. Ce projet, proposé par le Comité de sécurité de l'Association des propriétaires de Saint-Fabien-sur-Mer, permettra d'installer une signalisation adéquate afin de sensibiliser les usagers de ce secteur à ralentir, mais aussi à prendre en considération les autres types d'usagers. L'étroitesse du Chemin de la Mer oblige en effet les automobilistes à partager la route avec les piétons et les cyclistes, puisqu'une piste cyclable ou même un simple trottoir sont invisibles dans ce secteur. Le présent contrat moral vise ainsi à sensibiliser les usagers de la route à l'importance du respect des consignes de sécurité.

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT DES RÉSIDENTS DE SAINT-FABIEN-SUR-MER

PROJET SÉCURITÉ 2018 – COMITÉ DE SÉCURITÉ DE L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE SAINT-FABIEN-SUR-MER

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom : Prénom :
Téléphone : Courriel :

ADRESSE POSTALE

Numéro civique : Rue : Case postale :
Municipalité : Province : Code postal :

ENGAGEMENT MORAL

Je m'engage à adapter ma conduite dans le secteur de Saint-Fabien-sur-Mer en respectant la limite de vitesse de **30km/h** et en portant une attention particulière aux autres usagers de la route (enfants, piétons, cyclistes, autres automobilistes).

Signature : Date :

Faites parvenir votre formulaire dûment rempli par courriel à l'adresse inscrite en en-tête, ou encore postez ou déposez-le directement au bureau municipal. Merci !